

Services aux personnes

Région Île-de-France

Création de logements au profit des soignants et des travailleurs clés de la crise sanitaire

Le problème

L'Île-de-France est le premier désert médical français car le temps de trajet moyen des infirmiers et des aides-soignants s'élève à 3 heures par jour. Leurs logements se situent loin de leur lieu d'exercice et ne correspondent pas à leurs attentes ou revenus. L'attractivité des métiers de la santé est donc un enjeu crucial sur le territoire francilien.

Votre solution innovante

La Région Île-de-France, en partenariat avec In'li, la filiale dédiée au logement intermédiaire du Groupe Action Logement, propose des logements réservés aux soignants et développe une solution moderne et numérique pour accéder à ce service afin de leur proposer de manière prioritaire des logements plus abordables et plus proches de leurs lieux de travail.

Les objectifs

- Améliorer la qualité de vie des soignants engagés au quotidien pour leurs patients et en première ligne dans la gestion de la crise sanitaire
- Proposer des logements plus proches du lieu d'exercice et avec des loyers plus abordables afin de renforcer l'attractivité des métiers de la santé

L'histoire de votre action innovante

- **Qui**

La Région Île-de-France, la société In'li, filiale du Groupe Action Logement, et les fédérations hospitalières/médico-sociales qui relaient les informations à leurs adhérents (FHF, FHP, la FEHAP, l'URIOPSS, Synerpa).

- **Pour qui**

Les aides-soignants, infirmiers, cadres de santé, personnels des services de réanimation, etc., peuvent bénéficier de cette offre de logement.

- **Quoi**

La Région Île-de-France est, depuis plusieurs années, pleinement mobilisée pour soutenir les professionnels de santé dans leurs conditions d'exercice, en favorisant l'émergence de solutions en faveur de leur bien-être et pour leur faciliter l'accès à un logement.

En 2021, en lien avec son partenaire In'li, elle met à la disposition des professionnels de santé des logements intermédiaires qui leur sont prioritairement réservés.

Les logements sont fléchés sur le site d'In'li pour les soignants avec un code exclusif pour un délai d'un mois.

Les aides régionales représentent jusqu'à 5 000 € par logement, auxquels pourront s'ajouter des primes allant jusqu'à 1 000 € supplémentaires pour les opérations les plus exemplaires sur le plan environnemental : la recherche des meilleures performances énergétiques, l'écoconstruction ou encore la végétalisation.

En contrepartie de ces aides, la société In'li applique une minoration de loyers diminuant d'autant le coût du logement pour les soignants.

Ce type de logement locatif intermédiaire présente des loyers réglementés dont le montant est inférieur de 15 % en moyenne à ceux du marché. L'accès à ces logements est soumis à des plafonds

de ressources. Leur implantation, encadrée par agrément de l'Etat, ne peut se faire que dans les secteurs les plus en tension.

Cette offre a également été diffusée très largement via les fédérations hospitalières regroupant plus de 1 000 établissements de santé.

- **Quand**

La Région Ile-de-France et In'li ont signé la convention de lancement du projet le 8 février 2021.

Les moyens humains et financiers

Mobilisation d'une équipe régionale regroupant les équipes des pôles santé et logement.

In'li mobilise une équipe en charge du développement de l'outil numérique et de la démarche d'amélioration continue.

- **Coût total, dont coût pour la collectivité.**

La Région accordera une aide d'un montant de 5 000€ par logement ainsi que des primes pouvant aller jusqu'à 1 000€ supplémentaires pour les opérations les plus exemplaires sur le plan environnemental.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

660 candidats ont déposé 4 490 candidatures et 57 logements ont été attribués sur les 172 mis à disposition. Les délais d'attribution des logements sont réduits grâce à la priorisation faite en faveur des soignants et au process numérique efficace et rapide.

- **Potentiel**

Une analyse sur l'offre de logements est en cours afin de déployer plus massivement ce dispositif en ciblant d'autres types de logements.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Ce dispositif a mis en lumière des besoins importants à proximité des établissements de santé en petite couronne et à Paris.

Le bon taux de conversion par rapport à des démarches similaires est lié à la communication ciblée et révèle un besoin réel.

Une démarche d'amélioration continue est en cours en lien avec les personnes qui ont pu bénéficier d'un logement et grâce à une analyse qui est menée pour compléter l'offre de logement avec l'intégration de nouveaux bailleurs et un ciblage sur certains types de biens (taille, loyers, localisation).

Mots clés :

Santé – Logement - Attractivité